

Discours de **Monsieur le Maire, Jean-Louis Martin**

## Voeux à la population

du vendredi 15 janvier 2016

Cette année, je suis particulièrement heureux de partager avec vous cette soirée traditionnelle des vœux ; il est réconfortant pour moi de vous retrouver tous après une année éprouvante. En effet, notre petite communauté, nos familles, à l'unisson de toutes celles de notre pays, ont été bouleversées par une année 2015 difficile, remplie d'effroi, de peurs et de doutes. Certaines familles l'ont vécue dans une profonde tristesse subissant l'injustice de la perte d'un être cher. Une nouvelle fois, j'ai, comme vous tous je le sais, une pensée pour elles. Comment pourrions-nous seulement les oublier ? De toutes les épreuves que peut nous réserver la vie, celle de perdre un être cher est la plus atroce, d'autant plus lorsque s'il s'agit de notre jeunesse, comme lors des attentats de novembre. Ces traumatismes à répétition, vécus simultanément à travers les médias par toute une nation ont laissé et laisseront longtemps une empreinte profonde dans nos esprits. Il faut saluer le courage et l'efficacité des forces de l'ordre, des services de secours et urgentistes qui ont su faire face dignement dans les épreuves que le pays a traversées. Comme tous nos compatriotes, c'est donc prioritairement, et y compris ce soir, des sentiments de rassemblement, d'union et de partage auxquels j'aspire après ces séquences de moments troublés. Car ce sont les fondements même de notre république que nous avons vu vaciller. Gardons toujours à l'esprit ces mots forts qui sont liberté, égalité, fraternité, sans oublier laïcité et ne tombons pas dans l'amalgame. Heureusement, tout au long, de l'année vous avez pu voir comme moi comment à chaque événement d'importance, les peuples se regroupent, s'unissent et finissent par trouver ensemble une solution, une issue. Je pense, bien entendu, à cette magnifique page écrite pour les nouvelles générations et la planète entière grâce à la COP 21, dont notre pays peut être fier.

En ce début d'année vous avez pu prendre connaissance du bulletin municipal de janvier. Vous avez pu y trouver une double page complète des travaux, aménagements et rénovations que l'équipe municipale a conduits en 2015, illustrée par des photos en situation.

Cette excellente initiative de la commission sera poursuivie chaque année et peut-être même étendue à notre site internet. Ceci permettra à tous de suivre le travail concret de l'équipe municipale.

Ce légitime souci de transparence et d'information à la population va dans le sens que j'avais initié avec la mise en ligne complète des comptes rendus des séances du Conseil Municipal publiés intégralement sur le site internet.

Vous avez pu également constater, dans le bulletin municipal, que 2015 fut pour Taulignan une étape bien négociée dans la boucle sans fin de la rénovation de notre patrimoine.

Chaque nouvelle année, il est nécessaire de faire le bilan puis de définir de nouveaux objectifs à atteindre. Mais, avant même de rêver à la réalisation de projets ambitieux, mes collègues, Maires et élus, le savent bien, le début d'année est surtout, pour nous, l'obligation de regarder du côté des finances. C'est un fait : nous sommes actuellement dans un contexte où l'état nous demande toujours plus, voire nous impose d'effectuer des travaux, si légitimes soient-ils, sans pour autant se préoccuper si nos finances nous le permettent. Ainsi, les élus se retrouvent coincés, parfois même bloqués dans leur action. Je pense bien entendu aux rythmes scolaires ainsi qu'à la mise aux normes pour l'accessibilité. Ce sont de beaux projets nécessaires mais cela a un coût important et ces réalisations sont, de fait, tellement prioritaires et contraignantes qu'elles ne laissent que bien peu d'espace de discussion pour l'équipe municipale dans leur mise en œuvre.

Là où certaines communes, « s'éteignent » en abandonnant tout simplement leur identité pour pouvoir encore bénéficier de certaines subventions de l'état, là où il nous est imposé des regroupements parfois hasardeux pour aller chercher des économies d'échelle afin de conserver la possibilité de financer des projets importants, il nous est difficile de garder le cap des réalisations locales fixées lors de nos campagnes électorales.

Dans ce contexte difficile avoir recours aux hausses d'impôts et rajouter à un endettement existant, parfois lourd pour une commune, n'est pas une option raisonnable. Vous me connaissez, je ne me laisserai pas aller à ce genre de facilité illusoire car je sais qu'outre l'action immédiate, il est indispensable de toujours penser à l'avenir, aux jeunes générations de Taulignanais. En tant qu'élu et maire, mon souci est non seulement d'assurer la visibilité en toute transparence de mon action politique locale mais surtout de ne pas participer à cette ambiance de déception et de méfiance qui règne malheureusement, en ces temps difficiles, vis à vis des élus à cause principalement des promesses électorales non tenues.

Mon intention est donc de garder le cap, résolument mais en regardant bien en face la réalité des contraintes et du contexte.

L'équipe municipale tentera de faire ce qu'elle a annoncé et il faudra parfois attendre, faire preuve d'une patience raisonnable. Mais, j'ai de bonnes nouvelles : je peux déjà vous annoncer que nous sommes heureusement en mesure de dégager un excédent suffisant sur l'exercice 2015 qui nous aidera à financer des projets prioritaires en 2016 sans avoir recours à l'emprunt et sans augmenter les impôts.

Je tiens ici à le souligner fortement : cela nous le devons aussi à la mobilisation, la flexibilité, l'adaptation de nos personnels qui ont, indistinctement et dans toutes leurs missions, compris l'enjeu et les contraintes auxquels l'équipe municipale était confrontée. Ainsi nous avons pu éviter d'avoir recours à des tiers externes et donc à économiser sur des postes, parfois lourds, sur le plan financier. J'avais, pour ma part, posé des exigences élevées en terme de résultats, aucun ne s'est dérobé, les objectifs ont été atteints et l'amélioration des services à la population est bien là et continue de progresser. Au nom de tous les taulignanais et du conseil municipal, je tiens ici à les remercier de leur implication dans la vie quotidienne de la commune. Il est réconfortant pour mes collègues élus de pouvoir compter sur eux en toute circonstance.

Quant à la collaboration intercommunale, pour Taulignan, je resterai ouvert au dialogue, allant au-delà des querelles personnelles pour rester concentré sur la réalisation de projets utiles mais, aussi et surtout, attentif à tout dérapage ou égarement qui nous entraînerait dans une surcharge de l'endettement communal.

En terme de collaboration intercommunale, celle amorcée avec Grignan et Grillon sur le partenariat destiné à pérenniser l'école de foot est encourageante. Cela a bien fonctionné en 2015 et je souhaite que l'on puisse effectuer la réfection du terrain dès cette année 2016. C'était une condition requise pour que cette initiative heureuse puisse avoir une chance de s'inscrire dans la durée. Je veux la préserver car, j'en suis persuadé, le sport est un bon moyen de rassembler tous nos jeunes sur des valeurs d'échange, de partage et de convivialité et je tiens, en leur nom, à remercier tous les bénévoles qui s'impliquent dans ce beau projet.

Les réalisations importantes qui nous attendent en 2016, ont été, pour la majorité d'entre elles, mentionnées dans le bulletin de janvier :

- la rénovation et la mise aux normes des locaux de la gendarmerie
- les travaux de mise en accessibilité selon le diagnostic effectué par le centre d'amélioration du logement de la Drôme.

Outre l'embellissement toujours nécessaire de notre village, la sécurité reste pour moi une priorité : une nouvelle tranche de travaux permettra donc de poursuivre la réfection de la voirie et la mise en sécurité des piétons

- la réalisation du parking de la salle des fêtes n'avait pas pu être envisagée en 2015 suite à la démolition de l'ancienne puisque la commune aurait été dans l'obligation d'avoir recours à l'emprunt au cours de l'exercice. De nouveau, une très bonne nouvelle : ce projet pourra être mené en total autofinancement en 2016

- le temple aussi fera l'objet d'une rénovation longtemps attendue

- de même, nous allons poursuivre l'embellissement, l'entretien et la propreté du village sans oublier les lotissements ainsi que la voirie côté campagne. Mon souci est de maintenir une répartition équitable, entre la partie ville et la partie campagne, des travaux et de l'entretien.

Certains aspects du travail municipal ne sont pas toujours flagrants, visibles aux yeux de tous, même si ces missions qui, demandent beaucoup de temps et d'énergie de la part de toute l'équipe municipale, élus et employés communaux, sont pourtant vitales pour la population. Je veux parler du Plan Communal de Sauvegarde qui est désormais achevé. Par contre, le DICRIM, acronyme pour Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs, documentation faite pour les habitants et qui sera, bien entendu, disponible en mairie et sur le site internet, permettra de se rendre compte du travail accompli en la matière.

C'était là de nouveau une contrainte imposée par l'Etat. Et il ne faut pas oublier aussi ce qui est qualifié de « grenellisation » des PLUs. La gestion du PLU par les mairies est un sujet sensible et je tiens donc à être parfaitement clair et transparent sur ce point.

Pour des raisons évidentes, je n'entrerai pas ce soir dans le détail de cette démarche. Notre service urbanisme pourra répondre précisément à toute interrogation d'ordre technique et pratique sur ce sujet. Ce qu'il est important de savoir :

La loi impose aux communes de "grenelliser" les PLU dont la date d'approbation est antérieure au 13/01/2011, afin de prendre en compte les nouveaux enjeux liés à l'environnement et au développement durable en intégrant les nouveaux outils de la loi portant Engagement National pour l'Environnement (ENE) dite "grenelle II", et également pour se mettre en conformité avec la loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové) du 26/03/2014.

La révision du PLU de la commune consiste uniquement à prendre en compte les dispositifs de la loi "Grenelle II » et loi ALUR. Le cadre paysager de la commune sera maintenu. Les espaces agricoles, notamment ceux permettant la revendication de l'AOC Côtes du Rhône, et les espaces naturels seront préservés.

Cette révision intégrera la réforme de la surface de plancher qui a remplacé la SHOB (Surface Hors Oeuvre Brute) et la SHON (Surface Hors œuvre Nette ) depuis mars 2012, et définira notamment les précisions relatives à l'emprise au sol, à la hauteur et à l'implantation.

Aussi les nouvelles dispositions de la loi MACRON, autorisant les extensions mesurées et les changements de destination dans les zones agricoles ou naturelles afin de permettre la gestion du bâti existant, seront prises en compte.

En effet, vous le savez, je suis profondément attaché, non seulement à l'image de notre village, mais à tout ce qui fait sa singularité et sa richesse. Il n'est pas question d'une refonte de notre PLU mais uniquement d'une révision pour se mettre en conformité.

Je souhaite revenir brièvement sur la regrettable affaire du Lez. Cependant je ne retracerai pas tout le contexte anecdotique que vous connaissez déjà. Choqué et agacé dans un premier temps, j'ai ensuite été surpris de constater le peu de réactivité de certains médias devant ce qui peut être qualifié de calomnie et d'un retour assez mou, voir insignifiant, en terme de droit de réponse.

Pour moi, dans cette affaire, l'important est avant tout que les personnes concernées aient bien compris que je ne laisserai jamais l'honneur de notre Commune être bafoué sans une réponse immédiate, forte et significative de ma part. Il est aussi surprenant de voir certains médias établis avoir des agissements plus proches de ceux habituellement réservés à la sphère internet et provenant de ces blogueurs peu scrupuleux qui répandent des rumeurs sans avoir effectué préalablement un réel travail d'enquête journalistique.

Malgré mon désir d'être bref, je ne peux pas passer sous silence la chance que nous avons de posséder au village des associations dévouées à la population et à la sauvegarde de notre patrimoine. En effet, si efficace et motivée soit-elle, l'équipe municipale ne peut pas tout assumer et je suis particulièrement reconnaissant aux bénévoles de ces associations qui se dépensent sans compter pour assurer à notre population des services et prestations de qualité, aussi bien sur le plan culturel que récréatif et sportif, avec et là aussi, malheureusement lié aux contraintes budgétaires, moins de moyens à leur accorder.

Comment, par exemple, ne pas être admiratif devant ce bel ouvrage publié l'année passée par les Onze Tours ? Il y aurait tant de réalisations à mentionner, j'espère que nos associations taulignanaises me pardonneront de ne pas faire l'inventaire de chaque projet réussi par souci de brièveté, mais qu'elles se sentiront chacune remerciées individuellement de leurs efforts.

Vous le savez, le travail collectif fait pleinement partie de ma vision de l'action politique locale. Ce n'est, croyez le bien, pas toujours facile mais, lorsque je constate ce qui émerge de cette union d'esprits volontaires et créatifs, comme par exemple l'agenda culturel tenu régulièrement à jour par la commission qui s'en occupe, je ne peux que me réjouir d'avoir pris et défendu une telle manière d'agir avec mes collègues élus. C'est l'occasion de leur dire combien j'apprécie leur soutien, leurs efforts et même si parfois dans certains contextes, je personnifie, par obligation, l'action communale, je tiens à souligner ici combien celle-ci est plurielle et riche de ses composantes. Merci à eux pour leur implication sans faille.

Comme je souhaite que cette soirée conserve avant tout son aspect convivial et d'échange entre élus et population, un vrai moment chaleureux qui est important à mes yeux, et que je sais que vous attendez tous avec impatience le verre de l'amitié, je vais, pour terminer vous parler d'un projet qu'il me tarde de mettre en place avec l'équipe municipale en 2016 :

Nos jeunes taulignanais font souvent l'objet de mes pensées et de mes préoccupations aussi, comme annoncé dans le bulletin municipal, j'attends, avec joie et impatience, ce conseil municipal pour les enfants. L'équipe municipale gardera une écoute attentive de ce qui naîtra de ce magnifique projet si attachant.

Que serait un village, si attrayant soit-il du point de vue patrimonial, sans ses artisans -commerçants, ses entreprises, ses professions libérales, ses agriculteurs, ses artistes ? Je tiens à souligner ici l'importance de leurs actions respectives qui concourent à l'image de notre commune et au bien-être de ses habitants et je les en remercie tous.

La vie recèle parfois des moments intenses où l'urgence requiert une réaction sans défaut, la population peut compter sur le dévouement de nos sapeurs pompiers et des forces de l'ordre de la gendarmerie de Nyons, dont maintenant la commune dépend, sans oublier bien sûr le PSIG. Au nom de tous les taulignanais, je les remercie de leur implication.

Discours de **Monsieur le Maire, Jean-Louis Martin**

Voeux à la population du vendredi 15 janvier 2016

Nous avons la chance d'avoir deux sympathiques correspondantes de la presse locale sur lesquelles nous pouvons compter pour relater l'activité de notre commune, leur dévouement est important pour notre village. Un grand merci à elles.

Avant de vous rejoindre, je vous rappellerai encore une fois que je resterai toujours et avant tout, un taulignanais, homme de dialogue et d'ouverture. En cette nouvelle année, j'ai bien sûr une pensée pour les personnes malades et qui parfois sont dans la solitude.

Je vous souhaite à tous, y compris à nos invités, de passer une excellente année 2016. Chaque année, il est difficile de trouver des formules originales pour exprimer ses vœux, aussi je resterai dans la simplicité et laisserai mon cœur vous souhaiter de passer une année dans la joie, avec surtout le plus important, une bonne santé.

Essayons tous de trouver le vrai bonheur authentique et espérons pour nos familles que 2016 soit une année faite de paix et de chaleur humaine.

Faisons taire les insignifiantes querelles, qui parfois nous divisent, et construisons tous ensemble un avenir radieux pour nos anciens et nos nouvelles générations dans le respect de chacun, dans la générosité, le partage et l'espoir de voir apparaître des périodes plus calmes et moins troublées.

Merci à tous.

Jean - Louis Martin